

Réunion quasi-statuts des agences de l'eau et de l'environnement

14 septembre 2026

Déclaration liminaire

Dans notre rôle de représentantes et représentants du personnel élu-es par nos collègues agent-es public-ques du ministère, mais aussi en tant que simples citoyennes et citoyens témoins des désastres environnementaux qui se multiplient, nous sommes profondément inquiet-es. Et profondément en colère.

Non, nous ne sommes ni satisfait-es, ni en accord avec les modifications que vous souhaitez imposer aux QSAE et QSE.

- Disparition d'un cadre protecteur qui garantit des perspectives de carrière et assure à nos établissements leur indépendance, leur efficacité et leur haut niveau d'expertise.
- Répartition profondément injuste des gains, porteuse de divisions et de tensions dans nos équipes.
- Manque grave de respect pour vos agent-es :
 - en méprisant un dialogue social pourtant porté par un taux de participation exceptionnel aux élections professionnelles,
 - en réduisant sans cesse les effectifs tout en rognant progressivement les conquits sociaux,
 - en refusant enfin toute véritable reconnaissance salariale.

Pour la revalorisation du régime indemnitaire du QSE

- Opacité des critères de rémunération qui constituera un facteur évident de risques psychosociaux.

Pour la refonte du du QSAE

- Placage d'un régime indemnitaire qui nie le travail collectif et accentue les inégalités
- Une revalorisation financière insuffisante (elle ne couvrira même pas l'inflation ni le décrochage depuis 2007 par rapport au RIFSEEP) sauf pour les managers
- Aucune proposition valable d'amélioration des carrières

Nous, les agent-es contractuel-les sous quasi-statuts, représentons :

- **plus de 80 % des effectifs des agences de l'eau pour le QSAE**
- **38% pour les établissements sous QSE.**

Nous sommes soutenu-es par nos administrateur-ices, qui l'ont déjà exprimé par délibération,
Nous avons massivement fait grève,

Et, jusqu'à présent, nous n'avons reçu aucune écoute en retour ni de nos DG ni de la tutelle.

À chacune et chacun des décideurs présent-es, nous rappelons que votre responsabilité est engagée.

Nous vous demandons une dernière fois d'entendre nos arguments, de les relayer et de les défendre.

- **Abandonner les quasi statuts est une erreur majeure, peut-être même une faute** ; Au-delà de toute revendication statutaire, cette décision met en péril un outil essentiel pour ce qui devrait tous nous rassembler : le service public pour la protection de l'environnement.
- Les contractuels des agences de l'eau, de l'OFB, des parcs nationaux, du conservatoire du littoral et de l'Etablissement public du Marais Poitevin méritent une reconnaissance à la hauteur de leur engagement et de leurs résultats. Nos revendications sont légitimes et nous exigeons :
 - **Le repyramidage des agents** dont les fonctions actuelles ne correspondent plus à leur emploi type et de ceux qui sont bloqués en haut de leur grille du fait de décennies de taux de promotions indigentes,
 - Une **revalorisation indemnitaire pour tous** permettant **a minima** de rattraper les pertes de pouvoir d'achat liées à l'inflation (34%)
 - Une revalorisation des grilles indiciaires pour rattraper le blocage salarial
 - Un allongement des grilles indiciaires pour réduire les blocages de carrières
 - Des taux de promotion 2027 exceptionnels
 - Des mobilités facilitées entre services et opérateurs au sein du pôle ministériel

Les agents sous QSE et QSAE attendent une vraie égalité de traitement entre contractuel-les et fonctionnaires

VOUS NOUS AVEZ ECOUTE-ES, NOUS ESPERONS AVOIR ETE ENTENDU-ES

OUI A LA REVALORISATION – NON A L'EXTINCTION